

## Réunion publique du 14 avril 2016 à Guyancourt

### Quoi de neuf pour la Bretonnière ?

Après une présentation écourtée du projet du Grand Paris Express par Philippe Yvin Président du Directoire de la SGP, il a été laissé environ 1h30 pour les questions posées par la salle.

Bien évidemment, aucune de ces questions ne concernait Guyancourt. Il a été essentiellement question du plateau de Saclay et des communes qui se trouvent le long du tracé aérien. Néanmoins 5 personnes ont pu s'exprimer et poser des questions à propos du passage du tunnel sous le quartier de la Bretonnière, dont l'ADHAVE.

#### **Nos questions de type « fermées » étaient les suivantes :**

- La SGP peut-elle dès à présent déclarer officiellement que le tracé initial du tunnelier sous la Bretonnière est abandonné ?
- La SGP annonce l'étude en cours d'un nouveau tracé, peut-on en avoir connaissance ?
- Ce nouveau tracé sera-t-il validé avant la Déclaration d'Utilité Publique ?
- Y a-t-il un risque que le fuseau d'étude figurant au dossier d'enquête soit annexé à la DUP, créant de fait une servitude de tréfonds pour 150 maisons ?
- Le dossier d'enquête indique qu'il ne sera pas prévu de parking à proximité des gares, dans le but de favoriser l'usage des transports en commun pour rejoindre les gares de métro. Est-ce envisagé comme tel pour la gare de SQY Est ?

#### **Et nous n'avons pu obtenir que des réponses de type « ouvertes » :**

- Le processus de l'enquête en cours devrait mettre en évidence les difficultés inhérentes au tracé actuel
- La faisabilité d'un tracé alternatif passant sous le golf national est en cours d'étude
- L'absence de parking autour des gares ne sera pas forcément une généralité, elle concerne principalement l'implantation des gares en zones fortement urbanisées.

#### **Sauf sur un point :**

Monsieur Yvin a confirmé la démarche faite par la SGP pour faire inclure dans la loi sur la transition énergétique en août 2015, le principe de la servitude de fait du tréfonds.

**Nous n'avons donc obtenu aucune assurance sur l'abandon du tracé actuel et du fuseau d'étude, et rien ne sera écrit à ce sujet avant la fin de l'EUP en cours.**

#### **Nos actions à venir :**

Dès le début de semaine prochaine l'ADHAVE fera une proposition de tracé alternatif dans le registre d'enquête. Le Président de la commission d'enquête a confirmé qu'il en serait fait état dans son rapport d'enquête. Et il s'est engagé à remettre son rapport pour le 14 juillet.

Mais il nous a dit ne pas savoir pour l'instant de quelle façon il formulera sa remarque. Espérons que ce soit sous la forme **d'une réserve** à la DUP de la ligne 18. Car la SGP devrait dans ce cas lever cette réserve

#### **Que dit la réglementation à ce sujet :**

L'article R. 123-19 du Code de l'environnement explicite le contenu du rapport qui doit comporter « le rappel de l'objet du projet, plan ou programme, la liste de l'ensemble des pièces figurant dans le dossier d'enquête, une synthèse des observations du public, **une analyse des propositions et contre-propositions produites durant l'enquête et, le cas échéant, les observations du responsable du projet, plan ou programme en réponse aux observations du public.**

Le Code de l'environnement oblige le commissaire enquêteur à se prononcer favorablement ou défavorablement sur le projet poursuivi. Plus encore, le commissaire enquêteur doit préciser «si (ses conclusions) sont favorables, **favorables sous réserves** ou défavorables au projet»

Au final, l'avis du commissaire enquêteur pourra être:

- favorable ;
- favorable assorti de réserves ;
- favorable assorti de recommandations ;
- favorable assorti de réserves et recommandations ;
- défavorable.

**Espérons qu'il puisse être au moins favorable assorti de réserves.**

**Et nos élus dans tout ça !**

Tous étaient en phase hier soir pour dire que ce tracé sous la Bretonnière était une bévue :

- Mme Alexandra Rosetti maire de Voisins le Bretonneux
- Mr Pascal Thévenot député des Yvelines
- Mr Michel Laugier président de la communauté d'agglomération de SQY
- Et même Mr François Deligné maire de Guyancourt

**Alors pourquoi ont-ils laissé le projet sortir sous cette forme, puisque Mr Deligné clame haut et fort que le plan de l'implantation de la gare dans la friche Thalès et le tracé en direction de la Bretonnière produit dans le Cahier d'Acteurs de janvier 2011 de la ville de Guyancourt avait été communiqué par la SGP dès 2010 à la communauté d'agglomération, ainsi qu'à l'ensemble des communes concernées.**

**N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 26 avril à 19h pour formuler vos remarques dans le registre d'enquête, ne vous en privez pas, il faut maintenir la pression.**

Le bureau de l'ADHAVE, le 15 avril 2014